Réunion des DDFPT

Académie de Créteil

4 juin 2018

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen
Inspection générale de l'Éducation nationale

Objectif de la transformation du lycée professionnel

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
igen Inspection générale de l'Éducation nationale

Elle s’insère dans les réflexions menées par la commission sur l’apprentissage, la formation professionnelle et l’assurance chômage, pilotée par la ministre du Travail, la ministre de l’Enseignement supérieur et le ministre de l’Éducation nationale.

Objectif : identifier des pistes d’amélioration significatives pour que l’apprentissage devienne une voie d’excellence au profit de tous les jeunes et des entreprises.

Constats :

- 16 apprentis/1 000 salariés en France contre plus de 40 en Allemagne ou en Suisse ;
- une voie scolaire professionnelle très développée en France et qui donne de bons résultats (670 000 en scolaire professionnel pré-bac) ;
- 412 000 apprentis en stock en 2016. Une baisse des apprentis en niveau IV et V de formation à peine compensée par l'augmentation de celle de l'enseignement supérieur ;

- seulement 9 % des entreprises embauchent au moins un apprenti. Les difficultés économiques empêchent souvent les TPE à se projeter sur 2 voire 3 ans pour embaucher un apprenti. Une culture de la formation en entreprise qui reste aussi à développer ;
- les apprentis sont particulièrement représentés dans la construction, l'industrie agro-alimentaire, la coiffure, les métiers de bouche… ;

- une insertion professionnelle meilleure pour les apprentis (25 pts d'écarts entre le scolaire et l'apprentissage) avec des salaires à l'embauche supérieurs, mais à mettre au regard d'un taux d'accès au diplôme moins bons que sous statut scolaire (18,5 % d'écart entre le scolaire et l'apprentissage en bac pro par exemple) ;
- une meilleure insertion dans le secteur industriel que dans les services ;

- des taux de rupture et d'abandon qui dépendent de l'âge, du domaine de formation, du niveau de diplôme et de la taille de l'entreprise :
  - 38 % de rupture pour les moins de 18 ans ;
  - 50 % de rupture et 38 % d'abandon dans les métiers de l'hôtellerie restauration ;
  - 6 % de rupture dans l'enseignement supérieur ;
  - 12 % de rupture dans les entreprises de 250 salariés et plus ;

– un système de financement complexe difficile à appréhender ; tout l'ensemble couvre une enveloppe de 8,2 Md €.

*A priori, l*e financement au barème (hors quota) serait remplacé par une contribution aux formations professionnalisantes. C’est le principe de libre affectation par l’entreprise qui sera retenu. Plus de fonds libres. C’est-à-dire qu’il sera nécessaire pour les établissements de démarcher directement les entreprises pour pouvoir être désignés comme destinataires du financement.

Parallèlement, une mission sur la voie professionnelle a été menée par Céline Calvez, députée, et Régis Marcon, chef 3 étoiles.

Le tout conduit à une réforme de la voie professionnelle plus exactement une transformation de la voie professionnelle.

Transformation du lycée professionnel

voir dossier de presse du 28 mai 2018

http://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen Inspection générale de l'Éducation nationale

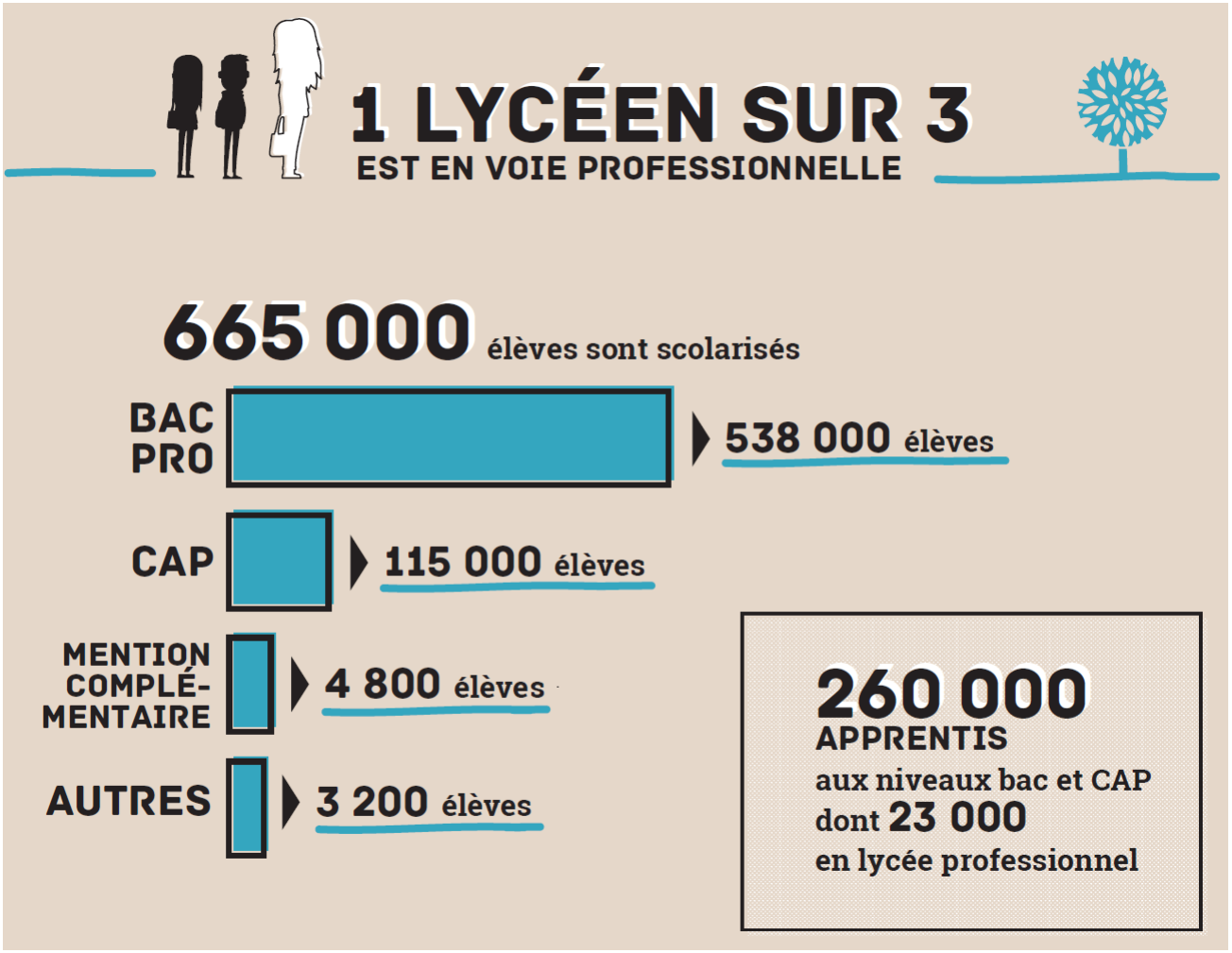

1 550 000 au second cycle général et technologique

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen Inspection générale de l'Éducation nationale

+ 300 SPÉCIALITÉS : **200** de CAP et **100** de bac pro

3 SPÉCIALITÉS ACCUEILLENT **2/3 DES ÉLÈVES**

Gestion administration

Commerce

Accompagnement, soins et services à la personne

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen Inspection générale de l'Éducation nationale

Transformation caractérisée par 3 axes :

- une offre de formation riche, claire et attractive, incarnée dans des campus et des réseaux d'établissements ;
- des compétences de pointe en phase avec les grands enjeux du XXIe siècle ;
- des parcours éclairés par une pédagogie innovante.

Campus des métiers et des qualifications

Ils doivent décloisonner les LP en les rapprochant de l'enseignement supérieur, de la recherche, des différentes voies de formations et des tissus économiques.

78 Campus des métiers et des qualifications ont été labellisés depuis 2013 et classés selon **12 filières d'activités dynamiques et porteuses d'emplois.**

L'objectif est de créer 3 Campus par académie à l'horizon 2022.

Compétences de pointe en phase avec les grands enjeux du XXIe siècle

En relation avec les régions :

- adapter la carte des formations aux dynamiques des territoires ;
- développer les formations insérantes ;
- transformer les formations qui insèrent le moins.

Parcours éclairés par une pédagogie innovante

Information renforcée sur les métiers, les formations et leurs taux d'insertion.

CAP en un, deux ou trois ans.

3e prépa métiers en remplacement des 3e prépa pro et des DIMA.

Adaptation des référentiels professionnels pour répondre aux mutations technologiques et organisationnelles des métiers.

Rénovation des enseignements généraux afin de les contextualiser et de les articuler avec les enseignements professionnels pour « donner du sens » aux apprentissages.

Meilleure articulation enseignements généraux–enseignements professionnels avec co intervention des professeurs.

Enseignements professionnels

dont **50 %** en co-intervention

Culture commune

- culture
- EPS
- consolidation en français et en mathématiques

→ **grille horaire hebdomadaire resserrée**

Immersion en entreprise

→ **répartition adaptée sur l'année**

Organisation de la classe de seconde professionnelle par grandes familles de métiers.

Création d'un module d'insertion professionnelle et d'entreprenariat et d'un module de poursuite d'études.

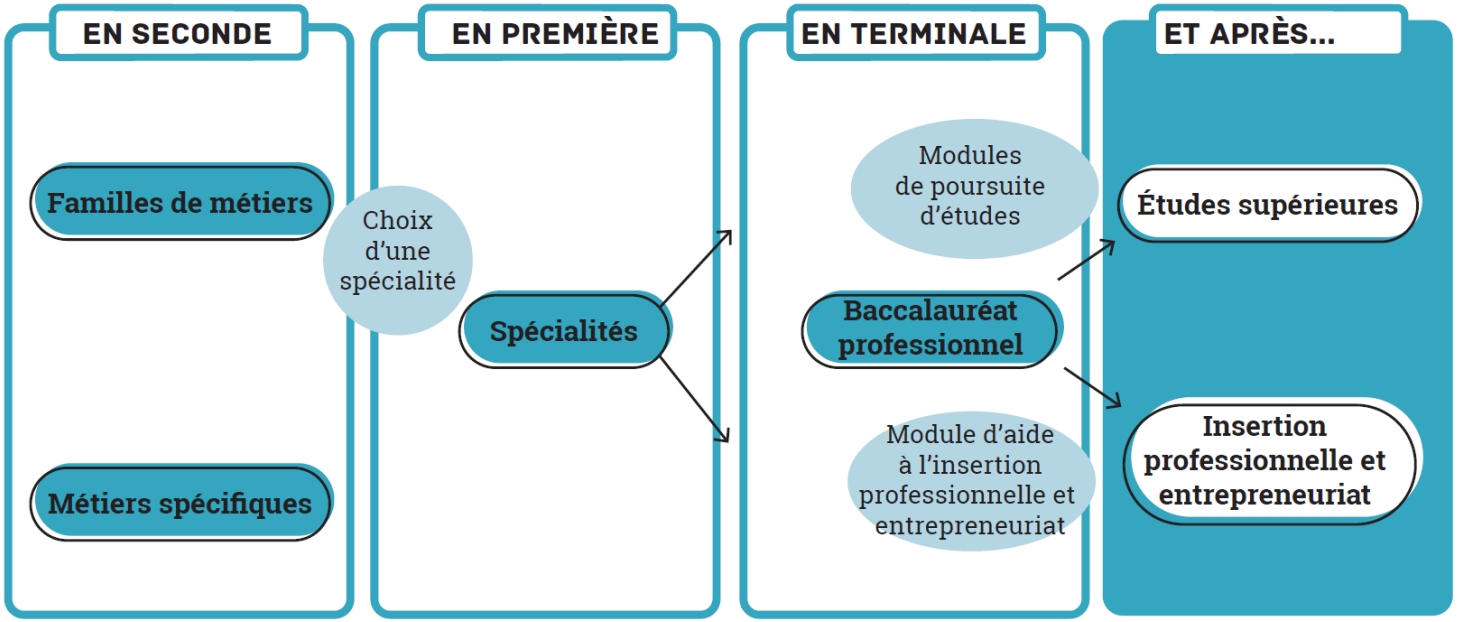

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen Inspection générale de l'Éducation nationale

Temps renforcé dédié à la consolidation, à l’accompagnement et à la préparation du projet d’avenir de chaque lycéen.

Réalisation d’un chef d’œuvre en terminale professionnelle.

Offrir l'apprentissage dans tous les lycées professionnels

Chaque LP doit accueillir des apprentis avec une meilleure articulation et une réversibilité des modalités de formation (du scolaire vers l'apprentissage et vice–versa).

Moderniser et simplifier l'évaluation

Le contrôle en cours de formation sera rénové et simplifié.

Des épreuves d'enseignement général et professionnel sont instaurées en fin de première. Les candidats ayant obtenu au moins la moyenne à ces épreuves anticipées se voient délivrer un diplôme intermédiaire qui valorise l'engagement et le travail des lycéens.

La présentation du chef-d'œuvre fera l'objet d'une épreuve en terminale.

.

Attestation de blocs de compétences pour ceux qui échouent à l'examen. Ces attestations favorisent le retour en formation à n'importe quel moment de la carrière professionnelle.

Horaires prévisionnels

CAP

	PREMIÈRE ANNÉE volume annuel	DEUXIÈME ANNÉE volume annuel	TOTAL sur 2 ans
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE	**551 h**	**494 h**	**1045 h**
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	87 h	78 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	**6 à 7 semaines** de 210 h à 245 h	**6 à 7 semaines** de 210 h à 245 h	de 420 h à 490 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	**246 h**	**221 h**	**467 h**
Français, histoire géographie	43,5 h	39 h	
Enseignement moral et civique	14,5 h	13 h	
Mathématiques - sciences	43,5 h	39 h	
Langues vivantes	43,5 h	39 h	
Arts appliqués et culture artistique	29 h	26 h	
EPS	72 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION	**101 h**	**91 h**	**192 h**
TOTAL DES HEURES	de 1108 h à 1143 h	de 1016 h à 1051 h	de 2124 h à 2194 h

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen Inspection générale de l'Éducation nationale

Bac Pro

	SECONDE volume annuel	PREMIÈRE volume annuel	TERMINALE volume annuel	TOTAL sur 3 ans
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	**450 h**	**420 h**	**390 h**	
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h	1260 h
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	**4 à 6 semaines**	**6 à 8 semaines**	**8 semaines**	
	de 140 h à 210 h	de 210 h à 280 h	280 h	de 630 h à 770 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	**345 h**	**322 h**	**299 h**	
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	
Mathématiques	45 h	56 h	39 h	
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h	966 h
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h	
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h	
EPS	75 h	70 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *	**105 h**	**98 h**	**91 h** **	294 h
TOTAL DES HEURES	de 1040 h à 1110 h	de 1050 h à 1120 h	1060 h	de 3150 h à 3290 h

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen Inspection générale de l'Éducation nationale

Conclusion

Grande homogénéité et harmonie dans la réforme du lycée général, du lycée technologique et du lycée professionnel

Les parcours sont plus progressifs et plus personnalisés.

Un temps dédié à l'orientation permet à chaque élève d'être accompagné pour concevoir son projet d'études.

Des programmes d'enseignement qui répondent aux mutations contemporaines.

Deux temps forts de l'orientation :

- en fin de seconde, pour choisir ses spécialités en première générale et technologique et pour choisir ou confirmer sa spécialité en première professionnelle ;
- en terminale, spécialisation et projection vers l'avenir.

L'accentuation de la pédagogie de projet avec le grand oral au lycée général et technologique, et avec un chef-d'œuvre au lycée professionnel.

Une évaluation tout au long du parcours.

Les nouvelles technologies nous ont condamnés à devenir intelligents.

Michel Serres

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

igen Inspection générale de l'Éducation nationale